

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **5 décembre 2016**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5
 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents :

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par la présidente.

189-16

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Moïse d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 7 novembre 2016.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	638.04
Remise Provinciale	1619.14
Administration	2205.90
Conciergerie	227.49
Opérateur eau potable	1027.87
Inspecteur municipal	392.21
Traitement eau usée	27.06
Voirie	835.40
RÉSEAU ROUTIER	
Achat gravier tamisé	229.95
Rechargement en gravier routes Ste-Jeanne et rang 1	19667.54
Achat asphalte froide	126.36
Nivelage route Ste-Jeanne	750.00
Nivelage routes	790.46

MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (11/12)	1859.18
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	391.84
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	599.89
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	68.49
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	683.90
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	239.49
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	515.70
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	294.48
Électricité (garage, 270 route 132)	0.00
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	33.87
Téléphone (centre)	76.88
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	465.80
Téléphone (cellulaire)	151.61
Essence, huile et diesel	397.40
Fonds information du territoire	8.00
Frais de postes (journal)	68.93
Frais de postes (analyse d'eau)	86.38
Achat ponceau	1827.60
Lampadaire et électricité parc	5293.03
Pièces entretien tracteur	895.57
Béton parc	1632.42
Butoir stationnement parc	2794.11
Contrat de service photocopieur Canon	12.26
Nettoyage égout pluvial	1038.61
Téléphone cellulaire journal	80.48
Vin d'honneur Souper Show	131.38
Entretien tracteur	229.55
Article de quincaillerie	95.94
Papeterie et fourniture de bureau	94.12
Chlore liquide	34.44
Construction entrée patinoire	336.44
Calibration débitmètres puit et réservoir	205.24
Pièces entretien tondeuse	32.18
Analyse eau potable et usée	346.07
Perron de bois et dalle béton parc	4667.99
Entretien paysager hivernal	459.90
Réparation laveuse à pression	13.92
Versement OMH No 188-16	500.00
Don Déjeuner musical Polyvalente Sayabec No 171-16	50.00
Don Album finissant Polyvalente Amqui No 172-16	40.00
Don Opération Nez Rouge No 173-16	50.00
	55340.51

mention

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

190-16 **ACCEPTATION DES FACTURES**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

191-16 **FONDATION CANADIENNE DU REIN**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la Fondation Canadienne du Rein à recueillir des dons lors de leur campagne porte-à-porte qui aura lieu du 1^{er} au 31 mars 2017 sur le territoire de la municipalité de Saint-Moïse.

Maire

192-16 **DON**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 200,00\$ à Moisson Vallée Matapédia.

Maire

193-16 **DON**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 400,00\$ à l'équipe de Cheerleaders de Saint-Moïse pour l'achat de tapis de gymnastique.

Maire

194-16 **DON**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ pour le souper de Noël de la Maison des Familles de la Matapédia.

Maire

195-16 **RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-05**

MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2015-02, CONCERNANT L'AMENDEMENT DU COÛT DES REDEVANCES DU RÈGLEMENT SUR LES CARRIÈRES ET SABLIERES (2008-05)

ATTENDU que les membres du conseil doivent ajuster la mesure d'imposition des droits aux exploitants des carrières et sablières pour l'année 2017;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du conseil tenue le 7 novembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 2016-05 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement comme suit :

ARTICLE 1

Le règlement 2015-02 concernant la réglementation de l'exploitation des carrières et les sablières (2008-05) est amendé par le règlement 2016-05 et désormais l'article 5 se lira comme suit :

ARTICLE 5 MONTANT DU DROIT TAXABLE

Pour l'exercice financier 2017, le droit payable est de 0,57\$ par tonne métrique (2 200 lbs) pour toutes substances assujetties et sera indexé annuellement. Le droit payable est de 1,08\$ par mètre cube pour toutes substances assujetties sauf, dans le cas de pierre de taille, où le montant est de 1,54\$ par mètre cube.

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Paul Lepage, maire

Nadine Beaulieu, sec-très.

196-16 AVIS DE MOTION

Il est proposé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse adopte, à la prochaine séance, le règlement numéro 2016-06 afin d'établir le budget pour l'année 2017, de fixer le taux de la taxe foncière générale et de la sécurité publique ainsi que les tarifs de compensations pour les services d'aqueduc et d'égout, les tarifs pour la collecte et le transport des ordures, des matières recyclables et des matières organiques.

Maire

197-16 RENOUVELLEMENT ASSURANCE

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le renouvellement de l'assurance pour l'année 2017 avec le Groupe Ultima, au montant de 13 106,00\$, ainsi que celui avec BFL Canada pour les organismes à but non lucratif, au montant de 356,25\$, remboursable par l'organisme concerné.

Maire

198-16 RENOUVELLEMENT SERVICE INFORMATIQUE

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le renouvellement du contrat de service informatique de PG Solutions à 5 622,29\$ pour l'année 2017.

Maire

199-16 **FERMETURE BUREAU**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes du 23 décembre 2016 au 3 janvier 2017.

Maire

200-16 **OBLIGATION ET INTÉRÊTS**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le premier versement des intérêts pour l'année 2017, au montant de 3 798,95\$ sur le 2^e règlement d'emprunt pour le nouveau puit.

Maire

201-16 **TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse contribue financièrement aux services de transport adapté et de transport collectif dispensés par le Service de transport adapté la Caravelle Inc. sur le territoire de la MRC tel que prévu aux prévisions budgétaires 2017 de la MRC de La Matapédia.

Maire

202-16 **POINT DE SERVICE DE SANTÉ**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse renouvelle la contribution financière de 5 000,00\$, pour l'année 2017, pour le Point de service de santé (CLSC) à Saint-Moïse.

Maire

203-16 **CHAR ALLÉGORIQUE**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un montant de 200,00\$ pour la décoration du char allégorique.

Maire

204-16 **RESSOURCE EN LOISIRS**

**Acceptation de la lettre d'offre de la MRC de La Matapédia
Dossier # 3100-2361**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse d'accepter de plein gré l'investissement de la MRC de La Matapédia et d'autoriser Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorier et Monsieur Paul Lepage, maire à signer les documents officiels pour et au nom de la municipalité concernant cet investissement consenti par la MRC de La Matapédia.

Maire

205-16 **FOURRIÈRE MUNICIPALE**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse désigne Remorquage Provincial Jacques D'Anjou Inc. comme fourrière municipale, située au 360 route 132 à Saint-Moïse.

Maire

206-16 **MONTANT RÉSERVÉ PROJET PARC**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'affectation du montant de 20 000,00\$ dans le surplus affecté (résolution no 131-13) pour le paiement des factures dans le projet du parc intergénérationnel

Maire

207-16 **INFOROUTE**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande au service de génie municipal de la MRC de La Matapédia, une soumission des coûts pour l'installation d'une antenne relais pour l'inforoute.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 20h50.

Président

Secrétaire

